

Laissez entrer le soleil !

Un cadastre solaire à votre service



Laissez entrer le soleil !

Dans le cadre de sa stratégie énergétique et du développement des énergies renouvelables la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne lance son Cadastre Solaire, un outil simple qui vous permettra de connaître le potentiel solaire de votre toiture.

Un cadastre solaire, qu'est-ce que c'est ?

C'est un outil cartographique, accessible gratuitement en ligne, qui permet de connaître le niveau d'ensoleillement de chaque toiture des 37 communes du territoire, c'est à dire l'énergie solaire reçue par chaque mètre carré d'un toit. Il vous donne ainsi un premier niveau d'information sur l'intérêt ou non d'installer des panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques chez vous.

Vous pourrez aussi vous renseigner sur les différents types d'installations, sur les démarches administratives nécessaires pour la pose de panneaux, ou encore sur les astuces pour décrypter un devis d'un installateur.

Envie de franchir le pas et de passer à l'énergie solaire pour faire des économies ou simplement curieux de votre potentiel solaire ? Rendez-vous dès maintenant sur la page du cadastre solaire d'Astarac Arros en Gascogne <http://cadastre.astaracarros.fr/> et laissez-vous guider.

RENSEIGNEMENTS : Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne,

Tel : 05 62 64 84 51

Email : enr@cdcaag.fr

Communiqué de presse Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne